



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<https://pierre-alainmillet.fr/du-belvedere-au-cimetiere>

Quartier Jean Moulin Henri Wallon

# du belvédère au cimetière...

- Rencontres -



Date de mise en ligne : samedi 8 novembre 2008

---

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**La visite a commencé par le cèdre du Liban sur la placette au dessus du collège, puis a examiné les nombreux problèmes sur la descente au collège, avant de cheminer jusqu'à l'école Henri Wallon pour rencontrer les enseignants et préciser les conséquences du chantier du cimetière.**

La visite s'est faite en présence de deux délégués de quartier.

---

## Le cèdre du Liban

Elle a commencé par observer le cèdre du liban dont le conseil de quartier avait demandé le maintien lors du chantier il y a 4 ans. Cependant, ce cèdre est visiblement mal en point. Le chantier qui a du couper certaines racines l'a affaibli. De plus, ses racines se développent horizontalement, ce qui prouve qu'il ne trouve pas assez de bonne terre en dessous.

La ville va planter un nouvel arbre de même type à coté, ce qui permettra d'anticiper le moment où il faudra couper le premier.

---

## La descente vers le collège

La visite est allé ensuite vers la descente du collège. Cette descente appartient au Grand Lyon qui avait piloté le projet de rénovation il y a 4 ans. La ville entretient les plantations et pelouses de l'espace.

[JPEG - 1.1 Mo]

Un chantier du réseau de chauffage urbain (SECV) avait été laissé ouvert longtemps sans remettre en état le terrain. Le minimum a été fait récemment, mais les poutres en bois qui marquent les marches sont mal jointes, le niveau du terrain n'a pas été repris, ni le sol des marches...

De plus, sans être sûr que cela provienne du chantier, les rambardes dans la descente qui sont obligatoires pour des raisons de sécurité sont absentes. L'une d'elle avait été découpée (vol de métal), mais deux ont été finalement supprimées.

vue d'en haut

[JPEG - 1.4 Mo]

vue d'en bas

[JPEG - 837.2 ko] **rambardes manquantes...**

on peut voir d'ailleurs d'autres signes de vol de métal un peu plus bas. Est-ce pour faire une antenne ?

[JPEG - 1.8 Mo] **barres manquantes**

De plus, le chantier a conduit à ajouter un regard nécessaire pour l'entretien. Cependant, ce regard a été mis sans aucun souci de la qualité de l'espace. IL n'est pas à niveau du sol.

[JPEG - 1.1 Mo] **un regard sur le réseau bien mal à niveau....**

Des barrières ou rambardes ont besoin d'un bon nettoyage

[JPEG - 1.1 Mo] **un nettoyage nécessaire**

## Eclairage

l'éclairage est inutilisable depuis longtemps. en fait, l'expérience montre que ce type d'éclairage au sol est toujours dégradé, et ce n'est pas propre à Vénissieux, mais général dans toutes les villes selon les techniciens.

Les services de la ville avaient alertés au moment de la conception, mais c'est la décision de l'architecte qui a été retenue.

[JPEG - 1.4 Mo]

## la draille pour descendre tout droit...

Les cheminements étaient prévus soit en zig-zag le long d'un chemin, soit tout droit par les escaliers au centre de la descente. Mais les collégiens, jeunes et sportifs, ont le plus souvent pris la pente le long du collège pour "tirer tout droit". Comme dans les montagnes, il en résulte un chemin naturel que les pluies ont ensuite ravinés.



**une draille créée par les passages et ravinées par la pluie**

Deux solutions sont envisagées. La première est de réduire l'espace en rapprochant la barrière du collège jusqu'au chemin de descente "normal", la deuxième d'officialiser le "tout droit" en installant des marches. Cette deuxième solution suppose cependant une nouvelle rambarde en longueur pour des raisons de sécurité.

## L'état des cheminements

La descente en pente douce prévue était recouverte à l'origine par un "sable contenant de la colle" qui devait être assez solide pour tenir. Or, les ravissements des pluies ont totalement détruits ce revêtement au bout de 6 ans... Encore une idée technique qui faisait joli dans les propositions mais qui ne tient pas le coup...



**les allées piétonnes en pente douce totalement détruites par la pluie. Où passent les poussettes ?**

La ville va interroger le Grand Lyon sur les rénovations nécessaires. De fait, cette descente demande un revêtement comme celui de la placette du bas...

De plus, les grilles d'évacuation d'eau ne sont pas entretenues et la nature les transforment en jardinières...



nettoyage des grilles ? l'évacuation d'eau devenu une plantation...

## les lapins...

tout l'espace est visité par des lapins qui creusent de nombreux terriers... Faut-il laisser le terrain dans son état "naturel", ou chercher à mieux l'entretenir ? De fait, il n'est pas réellement une pelouse. Cependant, les trous significatifs peuvent représenter un risque pour le promeneur...



des lapins très présents...

**vers la cuisine centrale...**

## du belvédère au cimetière...

---

le plateau de sport qui est en bas du côté de la cuisine centrale n'est plus utilisée par les écoles. IL est très dégradé et avait été le lieu de nombreux incendies de voitures. Il est désormais protégé par des plots, mais aucun projet d'utilisation permettant de valoriser l'espace n'est décidé...

Certains ont proposé de le réhausser pour le rattacher à l'école, de faire un espace public "sportif".... Pour l'instant, aucun projet n'est prévu dans la programmation de la ville.



**Quelle utilisation du terrain à l'arrière de l'école Henri Wallon ?**

L'arrière de la cuisine centrale est taggée. Le service concerné de la ville va intervenir.



**tags sur cuisine centrale à nettoyer**

De l'autre côté de la cuisine, le long de la rue Komarov, un espace était en pente très forte. De la terre a été apportée pour rendre la descente plus douce et des plantations d'arbre sont prévues pour "prolonger" le bosquet le long de la pente jusqu'à la rue...



des plantations d'arbres à venir

## **l'école Henri Wallon et le cimetière**

Les travaux de l'extension du cimetière ont commencés. Le projet a cherché comment concilier la tranquillité du cimetière avec l'esthétique et la vue de la cour d'école.

La délimitation entre les deux marquée par la barrière reste au même endroit. Par contre la pente du talus va être traitée avec un mur en contrebas pour consolider le talus. Ce mur va atteindre au maximum 4 Mètres de haut vu du cimetière. IL dépassera du niveau de la cour de l'école de 1 mètre à 1m 40 selon le coté.



**les travaux ont commencés**

Le grillage sera remplacé par un nouveau grillage avec une partie basse de même type qu'actuellement sur 1m50 et une partie haute en filet comme ce qui existe coté nord, pour éviter les jets de ballons dans le cimetière, qui atteindra aussi 4 mètres



### **la hauteur de la barrière**

le talus entre le future grillage et le mur sera végétalisé avec des plantes grimpantes qui pourront coloniser le mur.

Le projet est fait pour que la vue depuis le bâtiment puisse porter au lointain sur les alpes sans voir être directement le cimetière.

Des contacts avaient été pris par les services de la ville avec l'ancien directeur d'école primaire, mais pas avec la maternelle... Les enseignants soulignent qu'une rencontre de concertation avec les conseils d'école aurait été utile.

J'ai demandé au service d'informer les deux écoles du planning détaillé des travaux et notamment des conditions de sécurité, si certains travaux se font en période d'activité scolaire ou de la maison de l'enfance.